



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Education Populaire

MAISON DE LA PAIX - 9, rue Dulcie September

93400 Saint-Ouen - Tel : 01 40 12 09 12

Site web : www.mvtpaix.org - mail : national@mvtpaix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Condamnons l'état de guerre, exigeons l'état de Paix !

Le gouvernement français a décidé une intervention militaire au Mali ce vendredi 10 janvier, sans consultation du Parlement.

Le Mouvement de la Paix refuse l'argumentaire permanent du caractère inéluctable des interventions militaires. Celui-ci place les citoyens devant une politique du fait accompli, induit par l'urgence d'une situation pour laquelle la communauté internationale ne s'est pas dotée des moyens de préventions nécessaires.

Le Mouvement de la Paix exprime toute sa solidarité avec le peuple malien qui souffre depuis plusieurs mois d'inacceptables violences perpétrées par des groupes armés se réclamant de l'islam radical.

L'histoire récente démontre clairement que rajouter la guerre à la guerre n'apporte aucune solution à un quelconque conflit. L'exemple libyen, grandement responsable de l'actuelle situation au Mali, oblige la France et la communauté internationale à repenser leurs stratégies, en vue de réellement protéger les populations.

Les interventions militaires extérieures ont des effets directs sur la population française, prise en otage par l'instauration d'un climat de peur permanente de l'ennemi invisible, et donnant lieu au maintien et au renforcement du plan Vigipirate avec le dévoiement continu de la présence de l'armée sur le territoire impliquant une situation de guerre sans fin.

Pour le Mouvement de la Paix, l'urgence absolue est de permettre le déploiement d'une force d'interposition internationale mandatée par les Nations unies pour mettre fin aux conquêtes des groupes armés et protéger les populations civiles en proie à la terreur des combats.

Le Mouvement de la Paix
Saint-Ouen, le 13 janvier 2013